

PROTECTION DES RIVES

- Laisser pousser** la végétation dans la bande riveraine en bordure de mon plan d'eau sur une largeur d'environ 10 à 15 mètres
- Reboiser** les rives de mon plan d'eau afin de créer des filtres naturels
- Cesser** toute fertilisation chimique ou naturelle (comme le compost) et abandonner l'usage de pesticides sur la rive de mon plan d'eau sur une largeur d'au moins 10 mètres
- M'assurer** du bon fonctionnement de mon installation septique et vérifier si elle est conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- Utiliser** des savons et des produits nettoyants sans phosphate
- Éviter** de jeter des déchets ou d'effectuer tout déversement dans un plan d'eau
- Vidanger** les eaux usées de mon embarcation aux endroits appropriés
- Limiter** la vitesse de mon embarcation à moteur pour éviter de faire remonter à la surface des sédiments et pour contrer l'érosion des berges
- Être** actif auprès de mon association de riverains ou contribuer à en créer une
- Inviter** mon entourage à poser des gestes concrets pour protéger, restaurer et mettre en valeur les plans d'eau